



## NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet. Le budget 2026 peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures de la mairie

Pour mémoire, le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité et doivent être équilibrées.

### Note de présentation du Budget 2026 Budget général

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en développant la qualité des services rendus aux habitants et en rendant la commune attractive par son programme d'animations et d'activités
- d'assurer des investissements pour le développement économique du village et de la station
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental, de la Région, de l'Etat dès que possible ; et ponctuellement de l'Europe ou de la métropole dans le cadre d'appels à projets.

Il prend aussi en compte la baisse du reversement du budget électricité de plus de 1 million.

A noter cette année, la baisse des dépenses des charges à caractère général.

Le budget 2026 ne prévoit aucun recours à l'emprunt compte tenu de la perception des produits de la vente des terrains constructibles d'Isola 2000 à intervenir dans les prochaines années. Par mesure de prudence, la recette des terrains de l'opération de AMO de 2.5 millions d'€ n'a pas été inscrite et le sera par DM si elle intervient comme prévu avant la fin 2026.

## I. La section de fonctionnement

### a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

## b) Hypothèses retenues pour les recettes de fonctionnement 2026

Cette année le budget bénéficie en affectation de résultat d'un excédent reporté de 91 784,80 €.

Elles se décomposent en 3 principales catégories de recettes :

### 1. Les produits des services, du patrimoine et des immeubles (comptes 70 et 75)

- Les revenus des immeubles sont évalués à 316 000 € (dont 160 000 € de loyer des clarines)
- Les recettes liées à l'occupation du domaine public évalués à 93 000 €, la taxe de pâturage 9 900 €
- Les redevances du services enfance estimées à 92 000 €
- Les recettes du service animations, cinéma et le remboursement du service agence postale pour un montant global de 80 000€. A noter sur ce point que la fiscalité des services a été revue pour éviter des dépassements de la franchise en recette et permettre une meilleure récupération de la TVA.
- Le remboursement de la régie de secours sur piste. Plus particulièrement ce dernier point est difficile à évaluer selon les conditions d'exploitation du domaine skiable, estimé en 2026 à 240 000 €.
- Les frais de personnel du pida estimés à 67 000 €

Ces recettes doivent être mises en regard des dépenses notamment pour le service enfance ou animation ou des frais de sécurisation de la RM 97 car la gestion en régie de ces services explique la part importante de charges de personnel et des charges à caractère général

- Les charges des appartements mis a dispositions et le remboursement de frais des locaux : les prévisions sont en baisse 60 485 €, le foehn et la boulangerie ayant désormais leur propre compteur électrique (cette baisse va de pair avec la baisse du compte électricité en dépenses du 011)
- A noter cette année encore l'absence de recettes liées aux coupes de bois
- Le reversement du budget microcentrales permet cette année une recette bien moindre que celle de 2025, soit 1 059 700 alors qu'elles étaient de 2 169 000 €

**2. La fiscalité et les Impôts.** Les inscriptions sont prudentes et il est décidé du maintien des taux des impôts locaux :

- Taxe foncière (bâti) 26.44 %
- Taxe foncière (non bâti) 22.70 %
- Taxe d'habitation : 14.62 %
- La Taxe d'habitation des résidences secondaires 20%

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 2 130 000 €.

- Taxe des remontées mécaniques estimées à 400 000 € au vu du chiffre d'affaires exceptionnel réalisé cette saison hivernale
- Inscription des droits de mutation sans visibilité à hauteur de 218 000 € avec prudence
- Attribution de compensation et dotation de solidarité de MNCA restes identiques à 699 180 €

### 3. Les dotations et participations

- Les dotations attendues de l'Etat sont estimées à 310 000 € au regard de la baisse annoncée. Il convient de rajouter 47 000 € de recettes de compensation sur la perception des taxes et enfin la dotation pour la biodiversité. Les montants n'étant pas tous connus au moment de l'élaboration de la maquette budgétaire ces comptes ont été inscrits avec prudence.
- Le FCTVA calculé est de 5638 € pour les dépenses de fonctionnement
- Le compte participations autres organismes pour un montant de 500 000€ intègre
  - o Les subventions du département
  - o La subvention de la CAF au service enfance
  - o Le remboursement de MNCA à la protection de la RM 97. Plus particulièrement ce dernier point est difficile à évaluer étant fonction des conditions climatiques
  - o Les participations des copropriétaires aux charges de la galerie de 2025

### 4. Les atténuations de charges dont les frais de remboursement du personnel pour les agents en arrêts maladie et la participation des agents aux tickets restaurant ont été estimées à 62 000 €

Aucune recette exceptionnelle n'est prévue sur cet exercice, ce compte n'intègre pas de remboursements de sinistre, le cas échéant ils seront ajoutés par DM.

## c) Hypothèses retenues pour les dépenses de fonctionnement 2026

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer....

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 545 000 euros décomposées en différents postes suivants :**

#### 1. Charges de personnel

Les rémunérations des agents simulées sur la base des postes actuels, des évolutions réglementaires et des recrutements prévus, représentent 2 847 000 €.

#### 2. Charges à caractère général

Estimées à 2 470 000 € sur plus de 70 articles, elles sont en baisse pour tenir compte de l'arrêt de certaines prestations comme l'anneau, le paiement de l'électricité du foehn et de la boulangerie suite au transfert des compteurs (qui étaient remboursés par ailleurs en recettes) et la fin de l'exercice des pouvoirs de police du maire sur la galerie.

#### 3. Les charges de gestion courante

Ces charges s'élèvent à 554 300 € et intègrent notamment

- Participations diverses au SMSM, à la métropole pour l'instruction des PC, au service incendie, au conservatoire de musique et désormais les contras des apprentis
- Augmentation de la subvention au CCAS à 110 000 €
- Les indemnités et cotisations des élus, frais de missions et de formation
- Les subventions aux sportifs et aux associations proposées à hauteur de 240 00€

#### 4. Les charges financières, les atténuations de produits et les opérations d'ordre

Ces charges concernent :

- Les intérêts des emprunts pour un montant de 168 777€.
- Les dépenses exceptionnelles comme l'annulation de titres
- Les opérations d'ordre qui comprennent les dotations aux amortissements (opérations compensées en recettes) sont estimées à 23 922 €

Enfin une dépense de 30 000 € est liée à la recette de la fiscalité (fond de péréquation).

#### 5. Les provisions

Elles se limitent à 2000€ pour tenir compte des risques sur l'état des restes à recouvrer.

**Au final, l'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses de fonctionnement permet cette année de constituer un virement à la section d'investissement de 440 000 €, limitant le recours à l'emprunt**

### d) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Dépenses courantes	2 470 000	Excédent reporté	91 784,80
Dépenses de personnel	2 847 000	Recettes des services	647 385,20
Autres dépenses de gestion courante	554 300	Impôts et taxes	699 180,00
Dépenses financières	165 777,53	Fiscalité locale	2 748 500,00
Atténuation de produits	30 000		
Dotations aux provisions	2 000	Dotations et participations	917 450,00
Annulation de titres	9 000	Autres recettes de gestion courante	1 378 700,00
Opérations d'ordre	23 922,47	Atténuation de charges	62 000,00
Virement	440 000		
<b>Total</b>	<b>6 545 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 545 000 €</b>

## II. La section d'investissement

### a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes celles faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : les subventions d'investissement à percevoir de façon certaine en lien avec les projets d'investissement retenus, les produits du foncier et l'emprunt.

### b) Hypothèses retenues pour 2026

Cette année le budget doit combler un déficit reporté de 1 842 755,74 €, les affectations de résultats permettent d'alimenter en compensation le fonds de réserve à hauteur de 2 076 170,18 € qui doit aussi couvrir le déficit des Restes à réaliser de 233 414,44 €.

La commune a signé deux promesses de vente pour les 2 premiers terrains à Isola 2000 pour un montant de 5 100 000 €. Dans l'attente de la signature des actes définitifs, il a été décidé de ne pas inscrire cette recette par prudence.

De ce fait la recette s'élève 4 466 000 €.

- Virement de la section de fonctionnement de 440 000€
- Inscription du FCTVA sur la base de la notification de l'Etat 353 195 €
- Produits de cession de vente d'un terrain de 80 000 €
- Inscription de subventions : 1 383 906 €

En découlent les décisions suivantes en dépenses :

- Pas de recours à l'emprunt nécessaire
- Remboursement du capital de la dette de 423 900 €
- Acquisitions et travaux pour un montant de 935 375 € (en report de 2025) et 1 147 700 € répartis de la façon suivante :

**AR Prefecture**

006-210600730-20260410-DEL29\_26-BF  
Reçu le 16/04/2026

<b>Projets 2026</b>	<b>Dépenses €</b>	<b>Recettes €</b>
<b>RESTES A REALISER</b>	<b>935 375,07</b>	<b>703 026,24</b>
diverses acquisitions 2024 et 2025	18 289,40	
travaux et installations village	47 472,00	
divers travaux Isola 2000 2024 et 2025	15 833,47	
hotel café isola	80 000,00	230 000
extension atelier châtaigne	56 924,18	38 583
aquavallée	72 000,00	
chalets handiski	4 144,25	11 465
fortification lombarde	4 460,00	1 760
piste louch	227 432,94	100 000
creche station	8 066,08	36 770
place centrale	43 431,65	22 584
maison des sportifs	57 400,00	34 440
vallodoc afa	299 921,10	183 600
pumptrack		43 824

<b>Nouveaux Projets de travaux ou études préalables</b>	<b>1 147 700 €</b>	<b>680 880 €</b>
travaux piste de Louch	180 000	180 000
place centrale	50 000	21 680
divers travaux et installations village	50 000	
divers acquisitions	50 000	
divers travaux Isola 2000	50 000	
extension atelier châtaigne	220 000	146 667
fortification lombarde	50 000	33 333
cabane alpage	156 000	101 000
travaux aquavallée	313 200	192 600
mont.lab projet européen	8 500	5 600
étude bâtiment service technique	10 000	
étude salle polyvalente	10 000	

**AR Prefecture**006-210600730-20260410-DEL29\_26-BF  
Reçu le 16/04/2026c) Vue d'ensemble de la section d'investissement

<b>Dépenses</b>	<b>Montant en €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant en €</b>
Solde d'investissement reporté	<b>1 842 755,74</b>	Fonds de réserve	<b>2 429 365,99</b>
Remboursement d'emprunts	<b>424 952,67</b>	Écritures amortissement	<b>23 922,47</b>
Immobilisations incorporelles	<b>181 791,65</b>	Cessions	<b>80 000,00</b>
Travaux et acquisition	<b>1 907 694,64</b>	Subventions	<b>1 383 906,24</b>
Opération d'ordre patrimoniales	<b>108 805,30</b>	Virement	<b>440 000,00</b>
		Opération d'ordre patrimoniales	<b>108 805,30</b>
<b>Total général</b>	<b>4 466 000,00</b>	<b>Total général</b>	<b>4 466 000,00</b>

**III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation**EXPLOITATION                      DEPENSES = RECETTES                      6 545 000 €INVESTISSEMENT                      DEPENSES = RECETTES                      4 466 000 €

# Note de présentation du Budget 2026

## Budget microcentrale

### 1. La section de fonctionnement

L'élaboration de ce budget généralement fortement excédentaire, est délicate. L'année N permet le reversement de l'excédent de l'année N-1, selon une délibération spécifique du conseil municipal.

#### a) Hypothèses retenues pour les recettes de fonctionnement 2026

Elles sont évaluées à 1 816 000 euros.

1. La reprise de l'excédent reporté de 1 059 764.19€
2. La recette de la vente d'électricité est évaluée à 753 400 € avec une grande prudence.
3. Les opérations d'ordre, des cotisations minimales pour 885 €

#### b) Hypothèses retenues pour les dépenses de fonctionnement 2026

1. Les charges à caractère général sont largement inscrites pour 261 317. 84 €
2. Les charges de personnel sont estimées à 120 000 € et correspondent à 2 ETP
3. Charges de gestion courante de 100 € seulement initialement intègrent désormais le reversement au budget principal 1 059 700€ (antérieurement en charge exceptionnelles)
4. Une provision de 200 000 € cette année encore.
5. Les opérations d'ordre sont importantes 170 782.16 € du fait des obligations d'amortissement et permettent l'autonomie de la section d'investissement. Aucun virement n'est prévu

A noter cette année la suppression réglementaire des dépenses imprévues.

#### c) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Dépenses courantes	261 317,84	Excédent brut reporté	1 059 764,19
Dépenses de personnel	120 000	Recettes des services	753 400
Autres dépenses de gestion courante	1 059 800	Opérations d'ordre	1 950,49
Dépenses financières	1 100	Atténuation de charges	885.32
Charge exceptionnelles	1 000		
Dotations aux provisions	200 000		
Atténuation de produits	2 000		
Opérations d'ordre	170 782.16		
<b>Total général</b>	<b>1 816 000</b>	<b>Total général</b>	<b>1 816 000</b>

## II. La section d'investissement

### a) Hypothèses retenues pour les recettes d'investissement 2026

L'exercice bénéficie d'un excédent reporté de 382 763,28 €

En l'absence de virement, les recettes se limitent à cet excédent reporté et à la dotation d'amortissement. Cet exercice bénéficie d'une petite subvention pour finaliser l'étude de la microcentrale. Elles sont estimées à 555 000 euros.

### b) Hypothèses retenues pour les dépenses d'investissement 2026

En équilibre, elles sont composées :

1. Des recettes d'ordre évoquées ci-dessus et d'un remboursement minime d'emprunt 9135.5 €
2. Des travaux et études pour un montant
  - Nouvelles inscriptions pour la réfection de canalisation notamment 337 440.05 €
  - Crédits de report de 2025 : 206 473.9 €

A noter la disparition réglementaire des dépenses imprévues.

### c) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
Opérations d'ordre	1950,49	Excédent brut reporté	382 763,28
Remboursement emprunt	9135,58	Opérations d'ordre	170 782,16
Travaux	543 913,93	Subventions	1 454,56
<b>Total général</b>	<b>555 000</b>	<b>Total général</b>	<b>555 000</b>

## III. Les données complémentaires du budget – Récapitulation

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES =RECETTES            1 816 000 €

### INVESTISSEMENT

DEPENSES =RECETTES            555 000 €